

Né en 2013 sous l'impulsion de citoyen.ne.s et de structures engagé.e.s pour l'habitat participatif, Habitat Participatif France milite depuis dix ans pour le développement de l'habitat participatif en France. Notre organisation fédère 24 structures dédiées à l'habitat participatif (avril 2023) et représente un mouvement de citoyen.ne.s et d'habitant.e.s engagé.e.s pour l'habiter autrement.

I - NOS MESSAGES GÉNÉRAUX

- **Nous sommes un mouvement citoyen et nous défendons une autre manière d'habiter**

Repenser collectivement nos manières d'habiter et les construire ensemble : Habitat Participatif France (HPF) est convaincu que **l'habitat participatif est porteur de solutions concrètes pour une société qui remet l'humain, le collectif et le pouvoir d'agir citoyen au centre**. Habitat Participatif France défend une autre vision de l'habitat, celle d'un habitat conçu et géré directement et collectivement par ses habitant.e.s et qui combine logements individuels et espaces communs.

Pour Habitat Participatif France, l'habitat participatif est constitué par trois piliers : le **collectif** (constitution d'un groupe d'habitant.e.s porteur du projet d'habitat), **les espaces communs** et leur **gestion collective par le groupe d'habitant.e.s**. L'habitat participatif est également défini par le fait qu'il est acquis en propriété collective (couvrant une large diversité de formes et de montages juridiques).

Troisième voie du logement en France, l'habitat participatif est un **sujet d'utilité publique** et répond à de nombreuses problématiques actuelles : raréfaction des espaces de lien social et isolement, réchauffement climatique et enjeux environnementaux, crise du logement et spéculation immobilière.

- **Bâtir des communs, construire des solidarités**

Pour Habitat Participatif France, **les espaces communs sont au cœur** du concept d'habitat participatif. Au quotidien, vivre en habitat participatif, c'est disposer d'espaces communs (salle commune, chambre d'amis, jardin, buanderie, cuisine, ateliers etc.) et d'un habitat individuel. Ces espaces communs sont le lieu **d'expression du collectif, de la solidarité entre les habitant.e.s et de la participation de chacun et chacune**.

Les communs sont un moyen de sortir de la logique individualiste du « chacun pour soi » et permettent de partager beaucoup de solidarité au sein de l'habitat. Gérés collectivement, ils favorisent la mutualisation (des outils, des ressources mais aussi des pratiques et des compétences de chacun.e) et le vivre-ensemble autour de projets partagés.

Habitat Participatif France souhaite également promouvoir une vision de l'habitat où s'exerce la mixité sociale et intergénérationnelle. A l'échelle du palier, pour les plus fragiles ou les aînés, l'habitat participatif favorise le lien social, les échanges et la solidarité entre générations.

- **Être l'acteur de son habitat et de son territoire**

Pour Habitat Participatif France, penser et concevoir son habitat à plusieurs, y imaginer des espaces communs et y investir le collectif, c'est avoir, en tant que citoyen.ne, un **véritable pouvoir d'agir** sur un des aspects les plus fondamentaux et essentiels de son quotidien : son lieu de vie.

L'habitat participatif remet l'habitant.e au cœur de la réflexion, de la conception et des décisions concernant son logement. Il permet ainsi de répondre aux besoins spécifiques du collectif et de chacun.e, en favorisant l'intelligence collective. Cette vision de l'habitat vient questionner des décennies de production et de conception du logement individuel en France.

L'habitat participatif c'est aussi expérimenter et prendre conscience qu'à plusieurs, on peut construire collectivement des alternatives et aller plus loin. L'habitat participatif est de fait un réservoir d'initiatives collectives et citoyennes en lien avec le voisinage ou le quartier. Il répond aux enjeux de la vie rurale et urbaine, favorisant les dynamiques locales et la revitalisation des territoires.

- **Sobriété énergétique, transition écologique et frugalité : l'habitat participatif en première ligne**

Habitat Participatif France revendique une manière d'habiter plus frugale et respectueuse de l'environnement et une vision responsable de l'impact de nos habitats sur les changements climatiques. L'habitat participatif permet en effet de repenser et de concevoir nos habitats de manière plus écologique. Il est promoteur de solutions innovantes pour inventer des manières d'habiter et de vivre plus en accord avec les enjeux environnementaux.

Le pouvoir d'agir des habitant.e.s s'exprime de manière vertueuse dans la lutte contre le réchauffement climatique. Actuellement, une majeure partie des habitats participatifs existants sont conçus dans un souci de sobriété énergétique et de qualité des matériaux de construction. La mutualisation d'outils, d'espaces et de moyens (chauffage, buanderie, jardins, etc.) est notamment un levier efficace pour des modes de vie et d'habiter plus frugaux. En parallèle, l'habitat participatif permet également une densification choisie de l'habitat, moyen efficace de lutter contre l'artificialisation des terres.

II / NOS DEMANDES

Le 24 mars 2014, [la loi ALUR](#) a donné un statut juridique officiel à l'Habitat Participatif en France, notamment grâce à la mobilisation de plusieurs associations et militant.e.s de « l'habiter autrement ». Cette reconnaissance juridique est un premier pas, mais il reste encore des verrous pour rendre l'habitat participatif accessible au plus grand nombre. Pour cela, Habitat Participatif France appelle les pouvoirs publics à :

- **Appliquer le droit commun à l'habitat participatif**

Le droit appliqué aux projets immobiliers est bien souvent inapplicable aux projets d'habitats participatifs, ce qui rend le montage et la gestion d'habitats participatifs par des groupes d'habitant.e.s bien plus difficiles. Les soutiens publics financiers (les subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat ou les subventions pour le locatif social par exemple) sont souvent inapplicables aux projets d'habitats participatifs, pour cause de réglementations désuètes sur la propriété collective.

- **Soutenir le développement de l'habitat participatif sur le territoire français**

Les collectivités territoriales et locales doivent encourager l'accès au foncier pour les projets d'habitats participatifs, à l'exemple des Métropoles de Montpellier, Strasbourg ou Lyon qui ont des politiques actives de soutien à l'habitat participatif.

- **Encourager par des mécanismes de soutiens nationaux les projets immobiliers non-spéculatifs**

Le développement de l'habitat participatif pour et avec les publics modestes ou éloignés du marché de l'immobilier doit être encouragé par des politiques nationales, en coopération avec les Organismes de Foncier Solidaire (OFS).

III / NOS ACTIONS

Habitat Participatif France fédère et représente un réseau de plus de 400 projets d'habitats participatifs habités et de 24 structures dédiées à l'habitat participatif. Nos actions se déclinent en quatre axes principaux :

>> **nous menons un plaidoyer pour que les politiques publiques évoluent** afin que l'habitat participatif soit accessible pour le plus grand nombre ;

>> **nous soutenons l'émergence de projets d'habitats participatifs**, plus spécifiquement en direction des publics éloignés (séniors et habitants des quartiers populaires) ;

>> **nous favorisons la mise en réseau**, l'entraide entre pairs et le partage de connaissances et d'expériences autour de l'habitat participatif, notamment lors de temps forts tels que les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif ;

>> **Nous sensibilisons et informons sur cette manière d'habiter autrement**, plus solidaire, écologique et collective par des événements tels que les Journées Portes Ouvertes annuelles.

IV – MESSAGES THÉMATIQUES

- **Habitat Participatif et enjeux environnementaux**

Pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux actuels, l'habitat participatif est vecteur de bonnes pratiques :

>> l'habitat participatif est une solution pour réhabiliter des immeubles et fonciers délaissés par les promoteurs. Il propose ainsi des **alternatives à la démolition** ;

>> les habitats participatifs, logements articulés autour d'espaces communs, offrent une **densité bien plus élevée** que celle des lotissements tout en permettant de meilleures conditions de vie ;

>> la conception d'espaces communs et partagés répond à des **enjeux de sobriété énergétique** : mutualisation des moyens, des espaces et des outils.

- **Habitat Participatif et quartiers populaires**

À l'heure des grands programmes de rénovation urbaine en quartiers populaires, la participation des habitant.es de ces territoires est un enjeu crucial. Pour notre organisation, l'habitat participatif propose des leviers pour répondre aux attentes et besoins des habitant.e.s, générer du vivre-ensemble et du pouvoir d'agir. Concrètement :

>> l'habitat participatif crée du collectif et permet des montages financiers diversifiés, qui peuvent s'adapter aux moyens et ressources de chacun.e. Il **favorise ainsi la mixité sociale et le vivre-ensemble** à l'échelle de l'immeuble et du quartier ;

>> l'habitat participatif, parce qu'il met les habitant.e.s au cœur de la démarche, stimule le pouvoir d'agir et génère **des dynamiques collectives et citoyennes** ;

>> **l'habitat participatif** peut contribuer à la construction d'une image positive pour le quartier et susciter un cercle vertueux de dynamiques participatives à l'échelle du quartier.

La méthodologie défendue par Habitat Participatif France met la parole, l'expérience et l'action des habitant.e.s au cœur de la conception et de la gestion du logement. Promouvoir l'habitat participatif dans les quartiers populaires, c'est également inviter les acteurs de la ville à faire évoluer leurs pratiques et leurs postures.

- **Habitants seniors et lien intergénérationnel**

L'habitat participatif est une solution efficace pour repousser l'âge de la dépendance et favoriser le maintien chez soi des seniors. Il permet :

>> **D'être et de rester acteur** : en habitat participatif, chaque personne, quel que soit son âge, choisit et agit sur son cadre de vie, en participant à la conception puis au fonctionnement des lieux. Chaque habitant.e est acteur.rice des décisions prises et impliqué.e dans la vie du groupe.

>> **Maintenir les liens sociaux et intergénérationnels** : à travers le projet collectif de voisinage et les espaces communs, l'habitat participatif développe une vie sociale de proximité et évite l'isolement des personnes vieillissantes.

>> **Être en sécurité et autonome** : l'habitat participatif offre à la fois une sécurisation liée à un voisinage connu, vigilant et bienveillant, ainsi que l'autonomie propre à un habitat individuel.

>> **Partager des services** : au-delà des bons services entre voisins qui facilitent le quotidien, les habitant.e.s peuvent mutualiser des services professionnels, parfois liés à la perte d'autonomie. Cela permet de diminuer les coûts par rapport à une personne vivant en habitat individuel.